

La première visite du président guinéen en terre canadienne a marqué une nouvelle et importante étape dans les relations entre la Guinée et le Canada. Le renforcement des relations politiques que la visite est venue concrétiser était l'aboutissement normal des excellentes relations économiques existantes depuis de très nombreuses années. Il est naturel que deux pays qui partagent une même langue officielle, le français, intensifient leurs rapports à tous les niveaux et dans tous les domaines.

Les entretiens qui se sont déroulés dans un esprit de solidarité et de respect mutuel, ont fait ressortir une large convergence de vues sur l'ensemble des questions abordées, notamment le dialogue Nord-Sud, la Namibie, la politique d'apartheid en Afrique du Sud, tout comme les autres foyers de tension au Moyen-Orient et ailleurs à travers le monde. Au plan bilatéral, la partie guinéenne et la partie canadienne se sont félicitées de l'évolution constructive de leurs relations. Elles ont convenu par ailleurs de les intensifier dans tous les secteurs et tout particulièrement dans le domaine de la coopération pour le développement et celui des échanges économiques. A cet effet, elles ont décidé de créer une commission bilatérale qui se réunira périodiquement à des dates fixées par voie diplomatique.

S'agissant des questions de coopération pour le développement les deux parties ont procédé à un échange de vues approfondi sur les voies et moyens devant aboutir à une coopération substantielle et significative entre les deux pays. Plusieurs champs d'action ont été identifiés: une coopérative technique, relative à la gestion et à l'allocation des ressources qui débutera par l'envoi d'experts au Ministère des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat; l'amélioration et la modernisation des infrastructures; (transport, énergie, adduction d'eau) la mise en place de mécanismes plus liquides de transfert afin de répondre rapidement à des besoins urgents. A cet égard, une ligne de crédit sous forme de subvention sera octroyée pour permettre l'acheminement de biens d'équipement et de pièces détachées de même qu'un programme d'aide alimentaire. Enfin la participation de groupes et institutions canadiens dans le domaine de la recherche, du développement rural, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle sera encouragée par les mécanismes appropriés de coopération canadienne.